

LES DÉCHETS ULTIMES DANS

le bac GRIS

Les lundis aux deux semaines,
à l'année (sauf à Noël)

- Couches et produits hygiéniques (ex. : serviettes et lingettes)
- Bouchons de caoutchouc
- Photos
- Vaisselle, miroirs, porcelaine et ustensiles
- Vitre provenant d'une fenêtre ou d'un meuble
- Sacs de croustilles, emballages de plastique qui ne s'étire pas (ex. : pellicules moulantes de type « Saran wrap »)
- Disques compacts ainsi que cassettes audio et vidéo
- Ampoules électriques (sauf au DEL : acheminer à l'écocentre)
- Plastique avec le  ou sans symbole Möbius
- Papier ciré
- Styromousse (ex. : barquettes d'aliments)
- Feuilles d'assouplisseur et charpie de sècheuse
- Essuie-tout souillés par des produits de nettoyage
- Sacs d'aspirateur et leur contenu
- Ouates, cure-oreille et soie dentaire
- Chandelles
- Conteneurs et emballages de carton cirés ou matériaux composites (multicouche avec carton, aluminium et plastique à l'intérieur)



**LES
PLASTIQUES
AVEC LE 
OU SANS 
DOIVENT ÊTRE JETÉS
AU BAC GRIS**

